



**Projet d'ordre du jour de la rencontre du Conseil d'établissement  
qui se tiendra le mardi 4 octobre 2022 à 18h à l'école Sacré-Coeur**

- 1.0 Ouverture de l'assemblée : mot de bienvenue et nomination d'une secrétaire de rencontre
- 2.0 Présentation des membres du conseil d'établissement (tour de table)
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Informations en lien avec les pouvoirs du conseil d'établissement
  - 4.1 Pouvoirs généraux (document 1)
  - 4.2 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)  
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/l-13.3>
  - 4.3 Dénonciation des conflits d'intérêt, LIP, art.70 (document 2)
- 5.0 Formation du nouveau conseil d'établissement
  - 5.1 Nomination d'une personne à la présidence, LIP, art.56
  - 5.2 Nomination de son substitut (vice-présidence), LIP, art.60
  - 5.3 Nomination d'un(e) secrétaire, LIP, art.69
  - 5.4 Nomination d'un membre de la communauté, LIP, art.42.5
- 6.0 Procès-verbal
  - 6.1 Approbation du procès-verbal du 15 juin 2022 (document 3)
  - 6.2 Suivi au procès-verbal
- 7.0 Parole au public
- 8.0 Objets d'approbation
  - 8.1 Activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école (documents déposés sur place)
  - 8.2 Consultation électronique au regard des tarifs journaliers du SG et des journées pédagogiques
  - 8.3 Frais liés aux activités des journées pédagogiques pour l'année 22-23
- 9.0 Objets d'adoption
  - 9.1 Établissement des règles de régie interne (document 4)
  - 9.2 Calendrier des rencontres (document 5)

- 9.3 Budget annuel de fonctionnement du C.É.
- 9.4 Autorisation de dépenses (fonds à destination spéciale)
- 10.0 Objets de consultation
  - 10.1 Liste et acte d'établissement, LIP, art. 79 et 101.1 (documents 6a et 6b)
  - 10.2 Modalités de consultation des parents
  - 10.3 Atelier « Communication parent-enfant » (document 7)
- 11.0 Informations
  - 11.1 Parole aux enseignantes
    - 11.1.1 Les bons coups à l'école
  - 11.2 Parole à la responsable du service de garde
  - 11.3 Parole à la direction
    - 11.3.1 Normes et modalités d'évaluation (calendrier des étapes, des rencontres de parents et des remises des bulletins) (document 8)
    - 11.3.2 Mesures budgétaires 2022-2023
    - 11.3.3 Éducation à la sexualité (document 9)
    - 11.3.4 Contenus obligatoires en orientation scolaire (document 10)
    - 11.3.5 Règles relatives aux critères d'inscription des élèves, LIP, art 239 (document 11)
  - 11.4 Parole au délégué du comité de parents
- 12.0 Correspondance
- 13.0 Coup de cœur
- 14.0 Varia
- 15.0 Questions du public sur le contenu de l'ordre du jour
- 16.0 Date et lieu de la prochaine rencontre : le mardi 6 décembre à 18h30
- 17.0 Levée de l'assemblée

*Catherine Blanchet*, directrice

Article 64 : Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.
---